

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 26 juin 2025**

Objet : Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs du Syndicat.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-sept juin 2025, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 28 (dont 10 procurations) - 97 voix

Votants : 28 Pour soit 97 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT – PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP – VISIO
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP – VISIO
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Philippe VIDAU – (procuration à Mr Continsouzas) – 5^{ème} VP – 2 voix
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6^{ème} VP – VISIO
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO
Mr Camille CARCAT – (procuration à Mr Grass) – 1 voix
Mr Bernard CONTINSOUZAS – 2 voix – VISIO
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO
Mr Alain FAUCHER – (procuration à Mr Allard) – 1 voix
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO
Mme Sarah GENTIL – (procuration à Mr Bost) – 2 voix
Mme Sylvie GERMOND (suppléante de Mr Vilard) – 1 voix – VISIO
Mr Thierry GODME – 1 voix – VISIO
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – VISIO
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration à Mr Horry) – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration à Mr Destruhaut) 6 voix
Mr Vincent LEONIE – (procuration à Mr Viroulaud) – 2 voix
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix – VISIO
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – VISIO
Mr Christian PRADAYROL – (procuration à Mme Rome) – 2 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuration à Mme Faivre) - 6 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration à Mr Montet) – 1 voix
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – PRESENTIEL

Conseiller Départemental Hte-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président CD87
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Président de la CC POL
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Conseiller communautaire Agglo de Brive
Vice-Président de la CC POL
Vice-Président CC Noblat
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjointe au Maire de Limoges
Conseillère communautaire CC Ouest Limousin
Conseiller communautaire de la CC Val de Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Conseiller communautaire CC ELAN
Conseillère départementale du CD87
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Département de la Creuse
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François VINCENT (et son suppléant) – 15 voix – 1^{ER} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE (et sa suppléante) – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr François BARNAUD (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Louis BACHELLERIE (et son suppléant) – 1 voix
Mme Patricia BUISSON (et son suppléant) – 6 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER (et son suppléant) – 2 voix
Mr Francis COMBY (et son suppléant) – 1 voix
Mr Fabrice DELAPORTE (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Marie MASSY (et son suppléant) - 1 voix
Mr Stéphane DUCOURTIOUX (et son suppléant) – 1 voix
Mr Bruno FLEURY (et son suppléant) – 1 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Christian JACQUIER (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT (et son suppléant) – 1 voix
Mr Henri LECLERE (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) – 6 voix
Mr Yves LE GOUFFE (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre PEYRAMAURE (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant) – 1 voix

Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus
Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Conseiller Départemental Creuse
Président de la CC Briance Combade
Président CC Pays Sostranien
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

Le tableau des emplois et des effectifs, révisé par délibération N°888 du 08 février 2024, est actuellement le suivant :

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
FILIERE	GRADE	FONCTION
TECHNIQUE	INGENIEUR PRINCIPAL	Directeur
TECHNIQUE	TECHNICIEN PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	Responsable réseau
TECHNIQUE	TECHNICIEN PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	Responsable réseau
ADMINISTRATIVE	ATTACHE PRINCIPAL	Responsable financier
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	Responsable administrative
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Assistante financière et
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Assistante administrative
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante financière
EMPLOI NON PERMANENT A TEMPS COMPLET occupé par un contractuel en application des dispositions de l'article 3-3.2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée		
TECHNIQUE	TECHNICIEN	Assistante Technico-administratif

Au vu du départ de l'agente qui occupe le poste d'assistante administrative le 9 juin 2025, et dans la mesure où il n'est pas prévu de la remplacer, il est proposé d'actualiser le tableau des effectifs comme suit à compter de cette même date :

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
FILIERE	GRADE	FONCTION
TECHNIQUE	INGENIEUR PRINCIPAL	Directeur
TECHNIQUE	TECHNICIEN PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	Responsable réseau
TECHNIQUE	TECHNICIEN PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	Responsable réseau
ADMINISTRATIVE	ATTACHE PRINCIPAL	Responsable financier
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR PRINCIPAL 1 ^{ère} classe	Responsable administrative
ADMINISTRATIVE	REDACTEUR PRINCIPAL 2 ^{ème} classe	Assistante administrative et financière
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Assistante financière
EMPLOI NON PERMANENT A TEMPS COMPLET occupé par un contractuel en application des dispositions de l'article 3-3.2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée		
TECHNIQUE	TECHNICIEN	Assistante Technique

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'accepter la mise à jour le tableau des emplois et des effectifs du Syndicat tel que présenté ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ce nouveau tableau des emplois et des effectifs**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

